69e Année. 11e Série. Tome I. N° 24 11 Juin 1898

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur : **F. DE RANSE.** — *Rédacteur en chef :* **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Inauguration... des Ecrasés, par Marcel Baudouin. — Thérapeutique : Action de quelques médicaments sur l'estomac ; par M. le Dr Frèmont. — Revue des Sociétés Savantes de la Semaine : *I. La Médecine.* — *II. La Chirurgie.* — Les Livres Nouveaux. — Thérapeutique : Les eaux chlorurées sodiques dans les maladies des enfants. — Variétés : Le Président de la République à la Maternité de Paris. — Les Etudiants des Universités en 1898. — L'Assainissement de Marseille. — Les Mangeurs de Hannetons. — Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pædiatrie (2e Session, Marseille, 8 octobre 1898). — Nécrologie. — Nouvelles et Faits divers. — Bulletin Bibliographique. — Agence de la Presse Scientifique. — Institut de Bibliographie.

BULLETIN

L'Inauguration... des Ecrasés.

La semaine dernière, l'un des hauts fonctionnaires de l'Administration municipale a voulu inaugurer un hangar et quelques chambrettes, récemment aménagés, pour tenter d'augmenter le prestige de sa vaste autorité. C'est du Directeur du Service des Ambulances de la ville de Paris dont nous voulons parler ! La plupart de ceux qu'on convoqua à grand orchestre de cartes et d'articles de journaux (à citer, tout spécialement, l'appel du *Temps*, avant la lettre !) ne répondirent guère que par l'abstention : ce qui est évidemment un mode de réponse. Devant ce four d'inauguration, — mettons un petit-four pour rester dans la note des lunchs officiels ! —, les journaux, même les mieux intentionnés (et en particulier le *Temps*), se tinrent cois le lendemain de la fête. Ils firent bien, le jeu ne valant pas une course à Montmartre. Ce qui n'empêchera pas le metteur en scène de cette cérémonie inutile d'arriver à l'Académie, avant peu, grâce à ce nouveau titre de gloire !

Mais, ce qui est beaucoup plus triste, c'est que, pendant cette prétendue inauguration à grand orchestre de rares voitures d'ambulances, qui ne sont même pas, en 1898, *automobiles* et *pourvues de pneumatiques*, on pansait précisément, *dans des pharmacies* du quartier de l'avenue Victor-Hugo, c'est-à-dire *contrairement à la loi*, un certain nombre *d'écrasés*, que les dites Ambulances urbaines paraissent avoir complètement oubliées, tandis qu'à Caulaincourt on pendait, en famille, une véritable crémaillère, qui n'avait que le mérite d'être assez rouillée !

C'est le *Temps* lui même, qui, au lieu et place du compte rendu souhaité de la petite fête en question, a publié les détails du terrible accident auquel nous faisons allusion. Certes, s'il y avait eu dans le quartier des *avertisseurs d'accidents*, l'intervention du confrère qui accompagne l'Ambulance n'aurait pas sauvé la fillette, victime de cet événement tragique ; mais au moins les six ou huit personnes, qui ont été blessées en cette occasion, auraient reçu des soins *instantanés et compétents*, au lieu d'être livrées aux mains de braves sergents de ville et de pharmaciens, patentés pour ne pas faire de l'exercice illégal de la médecine !

Au demeurant, qu'importe au Directeur des Ambulances de la Ville-Lumière, pourvu qu'il trône impassible sur sa chaise curule de l'avenue Victoria, au lieu de se trouver sur le siège de sa voiture d'ambulance, c'est-à-dire à son poste de combat, tout comme M. le Préfet de Police à la tête de ses troupes, lors de la bagarre !

Les blessés de Paris ! Il ne s'en soucie guère, pourvu qu'il inaugure ! Quelle belle invention que ces prétextes à toasts, à compliments, à félicitations déplacées ! Et tout cela pour quelques chambrettes, où tout est installé comme il ne faudrait plus ! Mais à quoi bon se plaindre ! *Machine en arrière* : tel est le mot d'ordre, aux Ministères

et partout. C'est ainsi qu'on arrive à l'Institut et ailleurs. Constatons, mais ne discutons pas. Le temps est précieux et il ne faut pas le perdre en vaines récriminations.

Marcel BAUDOUIN.

THÉRAPEUTIQUE

Action de quelques médicaments sur l'estomac (1);

Par le Dr FRÉMONT.

Le 14 mai 1895, j'ai montré, à l'Académie de médecine de Paris, un chien dont l'estomac était isolé de l'œsophage et de l'intestin.

L'estomac isolé vit, sent, réagit, sécrète. Le suc qu'il produit ne peut s'écouler dans l'intestin, ni servir à digérer les aliments qui ne pénètrent plus dans la cavité stomacale. Ce suc représente une déperdition pour l'animal : celui-ci vit malgré son estomac parasite. Mes chiens à estomac isolé sont gras, gais, pleins de santé.

Il n'y a pas là une simple curiosité physiologique ; la portée en est considérable. Le suc produit par l'estomac isolé est facile à recueillir par la fistule abdominale ; il est doué d'un grand pouvoir digestif et permet de faire l'aumône d'une bonne digestion aux malades qui manquent de suc. L'estomac isolé est une poche sensible à tous les médicaments; elle donne la mesure de leur action par les modifications qu'ils produisent dans la sécrétion.

Abandonné à lui-même, l'estomac isolé sécrète jour et nuit, d'une manière continue, mais non égale. Cette inégalité m'a obligé à procéder de la manière suivante dans mes expériences.

L'estomac est évacué ; quatre heures après, il est vidé de nouveau; le suc retiré est mesuré, analysé. Le médicament est introduit dans l'estomac et laissé pendant quatre heures; puis, le suc est retiré, mesuré, analysé. Si les expériences étaient faites sur un, deux, trois chiens, les résultats pourraient être erronés, en raison des différences de sécrétion de l'estomac d'un moment à l'autre; mais, en prenant huit, dix, douze chiens, comme je l'ai fait, en répétant les expériences, on obtient des chiffres indiscutables.

(1) Communication au Congrès français de Médecine de Montpellier, 1898.

Voici les résultats obtenus avec le vin blanc, la gentiane, le condurango, le chardon bénit, le houblon, la strychnine, la pilocarpine, enfin le simarouba.

Le vin blanc a été injecté sans dilution à 38° et à la dose de 36 centimètres cubes. Les autres médicaments ont tous été injectés dans 36 centimètres cubes d'eau distillée à 38 degrés centigrades.

Ont été préparés en infusion : La gentiane 3 grammes ; le condurango 2 grammes ; le chardon bénit 1 gr. 44 ; le houblon 1 gr. 73 ; le simarouba 1 gr. 44 ; le trèfle d'eau ou ményanthe 2 gr. 50 ; en macération : le colombo 1 gr. 08 ; le quassia amara 1 gr. 08. La strychnine a été injectée aux doses de deux milligrammes et de trois milligrammes. La pilocarpine à celle de deux milligrammes.

Tableau indiquant les résultats obtenus :

L'acidité totale AT, le chlore total T du suc gastrique sécrété avant l'expérience étant 100, on trouve après l'excitation médicamenteuse :

	AT	T
1° Vin	489	267
2° Gentiane	352	227
3° Condurango	240	144
4° Chardon bénit	215	223
5° Houblon	191	192
6° Simarouba	184	190
7° Ményanthe (trèfle d'eau)	161	175
8° Strychnine	143	119
9° Colombo	140	136
10° Quassia amara	117	117
11° Pilocarpine	107	112

Nous avons des médicaments capables de réveiller la sécrétion stomacale. Le vin semble tenir la première place. Sans doute il y a des acides organiques apportés par le vin dans le chiffre de 489 trouvé après son action ; mais les chlorures sont en quantité minimes dans le vin employé et on trouve 267 au lieu de 100. La gentiane, le condurango, le chardon bénit, le houblon excitent puissamment la sécrétion de l'estomac. *La gentiane et le condurango augmentent plus particulièrement la quantité d'acide chlorhydrique.* La strychnine n'a donné qu'un résultat moyen, même à la dose de trois milligrammes. Le quassia amara et la pilocarpine se sont montrés bien peu actifs.

Je n'avais pas à me préoccuper de l'amertume, puisque la substance ne passait pas par la gueule; j'ai voulu me tenir aux doses indiquées pour l'homme dans les formulaires. Ces chiffres suffisent à diriger le médecin dans l'emploi de ces médicaments.

Nous sommes certains d'avoir des moyens d'exciter la sécrétion de l'estomac; mais il est probable que cette excitation n'est que momentanée. Les estomacs isolés qui ont subi la stimulation des médicaments cités n'ont pas augmenté leur sécrétion par la suite; il semble bien que la stimulation n'a été que passagère. Peut-être même, l'estomac s'accoutume très vite à cette action et réagit peu; deux milligrammes de strychnine injectés à quatorze chiens produisent une excitation assez forte; le lendemain, trois milligrammes injectés aux mêmes chiens produisent une excitation moindre.

Les médicaments excitants doivent être employés avec beaucoup de circonspection; on doit craindre d'irriter l'estomac. Beaucoup d'estomacs sécrètent peu parce qu'ils ont souffert d'irritation prolongée qui a affaibli la vitalité de leur muqueuse. Un très grand nombre d'hypopeptiques, d'apeptiques ont été d'abord des hyperpeptiques. Leur estomac doit être touché avec le moins d'irritant possible. Si l'excitation est trop grande elle est suivie immédiatement d'une diminution de la sécrétion qui compense, et au delà, l'augmentation passagère de la sécrétion. De plus, l'estomac devient douloureux. Les conséquences peuvent même être graves; j'ai dû cesser mes recherches pendant longtemps par ce qu'un des médicaments employés a déterminé une véritable gastrite hémorragique. Les estomacs de mes chiens n'avaient subi aucune expérience depuis plusieurs jours, leur sécrétion était régulière, lorsque j'injectais à chacun d'eux 1 gr. 44 de simarouba en infusion. Le suc retiré quatre heures après était normal, sauf chez un, qui présentait un peu plus de coloration de la partie muqueuse; elle contenait quelques globules rouges. Cinq heures après l'évacuation du simarouba, deux chiens sont tubés, leur suc est limpide. Le lendemain matin sept chiens donnent un suc gastrique renfermant plus ou moins de sang. Chez quelques-uns ce suc semble du sang pur. Cinq chiens n'ont pas de sang. Dans la soirée deux ont du sang; un quatrième en a le lendemain. En résumé, sur douze chiens soumis au simarouba dix ont eu du sang dans leur suc gastrique. Deux ont été excessivement malades et depuis cet accident ne donnent presque plus de suc gastrique. Les estomacs les moins actifs sont les plus touchés par le simarouba. Peut-être par ce que la sécrétion moins abondante dilue plus lentement le médicament; peut-être encore, par ce que la cellule gastrique moins puissante pour sécréter est également moins puissante pour se défendre contre les influences nocives.

Quoiqu'il en soit, avec 1 gr. 44 de simarouba infusé dans 36 grammes d'eau, injecté à chaque chien, j'ai déterminé une véritable gastrite hémorragique. Que se serait-il passé avec 3 ou 4 grammes, comme il est indiqué dans des livres de médecine? N'aurai-je pas perdu tous mes chiens? Ne se passerait-il pas la même chose chez l'homme?

Revue des Sociétés savantes de la semaine.

I. — MÉDECINE

A l'*Académie de Médecine*, séance du 7 juin, M. Pinard offre à l'Académie une brochure contenant les discours prononcés aux obsèques de Tarnier, ainsi que les portraits à divers âges du Maître.

M. Laborde présente, au nom de M. Carpentier, un livre intitulé : Historique abrégé de la Médecine depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. M. Fournier présente une série d'épreuves radiographiques sur des sujets divers, quelques-unes très intéressantes : *Morbus coxæ senilis*, arthropathies tabétiques du pied, etc.

M. Laborde lit un rapport sur le travail de M. Albert Weil, relatif au traitement électrique de quelques affections de la peau et des muqueuses.

L'orateur cite les six observations de M. Weil : dermatite enfoliatrice, acné miliaire, zona, eczéma, vulvite, vaginite, ces six cas ayant été traités avec succès par l'électricité, et notamment par les courants statiques induits. On peut, par cette méthode, produire sur le corps humain des courants assez élevés sans provoquer de douleur.

La communication de choix de la journée est certainement celle de M. Landouzy sur la Prophylaxie de la Tuberculose, suite de la discussion sur le rapport de M. Grancher. M. Landouzy souscrit aux conclusions générales de ce rapport. Il s'accorde avec M. Grancher pour ne point laisser ignorer aux malades qu'ils sont tuberculeux. Il ne se déclare pas, du moins pour le moment, partisan de la déclaration obligatoire des tuberculoses ouvertes; mais il propose de demander aux préfets de prendre toutes les mesures nécessaires pour opérer la désinfection des locaux contaminés.

La question des crachoirs préoccupe vivement l'orateur. Certains crachoirs sont plutôt des facteurs de contagion: tels les crachoirs remplis de matières pulvérulentes comme on en observe encore en maints endroits ; et, en général, les crachoirs placés par terre ne sont pas à recommander, car certaines personne peu adroites crachent plutôt à côté du crachoir que dans le crachoir même. L'orateur demande à l'Académie de recommander le crachoir monté sur une longue tige. Le mouillage des parquets est également absolument indispensable, surtout dans les endroits où se trouvent des masses d'individus (théâtres, coulisses, bureaux de poste, etc.) Mais il fait une réserve sur l'aban-

don de l'usage de la tuberculine et du sérum artificiel pour le diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire, usage qui peut être précieux dans certains cas embarrassants de tuberculose au début. Enfin il propose les deux moyens suivants : 1° Donner la plus grande publicité au rapport de M. Grancher et à la discusion qui l'a suivi ; 2° Envoyer dans toutes les directions vers les pouvoirs publics un certain nombre de prescriptions visant la prophylaxie de la tuberculose et l'hygiène à suivre.

II. — CHIRURGIE

A la *Société de Chirurgie de Paris,* dans la séance du 25 mai 1898, sous titre de : *Corps étranger (sou) de l'œsophage thoracique chez un enfant ; Radiographie ; Œsophagotomie externe ; Mort cinq jours après par broncho-pneumonie,* M. J. Reboul (de Nîmes) a communiqué l'observation d'un enfant de 3 ans qui avait avalé, en jouant, une pièce de monnaie de cinq centimes. L'enfant fut pris immédiatement de toux, de gêne de la déglutition. Ces accidents s'amendèrent un peu; l'enfant pouvait prendre des aliments liquides. Un vomitif et un purgatif n'amenèrent pas l'expulsion du sou. M. Reboul vit l'enfant pour la première fois trois jours après l'accident. C'était un petit garçon frêle, débile, maladif, scrofuleux. L'examen radioscopique, fait au laboratoire de M. Garcin, fit découvrir que le sou était situé dans l'œsophage thoracique, au-dessus du deuxième rétrécissement, au niveau du corps de la deuxième vertèbre dorsale. Un nouvel examen, aux rayons de Rœntgen, fait le lendemain et comparé à la radiographie prise la veille, montra que le sou était fixé. A cause de la disproportion existant entre la limite de la dilatation de l'œsophage d'un enfant de cet âge (15 millimètres) et le diamètre d'une pièce de monnaie de 5 centimes (25 millimètres), de la durée du séjour de ce corps étranger dans l'œsophage, de sa fixation et des lésions œsophagiennes qui avaient dû se produire, les procédés de refoulement et d'extraction par la bouche furent écartés. L'œsophagotomie externe, qui avait été proposée, fut alors acceptée et pratiquée le 11 mai à l'Hôtel-Dieu. L'incision fut faite suivant le bord antérieur du sterno-mastoïdien gauche; pas de ligatures ; section du muscle omo-hyoïdien. Le lobe gauche du corps tyroïde, très hypertrophié, masquait complètement l'œsophage. La pièce de monnaie était fixée dans l'œsophage thoracique, à trois centimètres environ de l'extrémité inférieure de l'incision de ce conduit; l'extraction du sou ne put se faire qu'après dégagement. Les lésions des parois œsophagiennes ne permirent pas d'en faire la suture. Une sonde œsophagienne n° 20 fut introduite dans l'estomac; elle servit à nourrir l'enfant à qui l'on donna en même temps des lavements alimentaires fréquents. L'enfant, qui avait assez bien supporté l'anesthésie au chloroforme et l'opération, eut une élévation de température le jour et le lendemain de l'intervention, avec agitation et convulsions, dues soit à une infection locale par les lésions œsophagiennes, soit à une infection générale chez un enfant débile. Le troisième jour, chute de la température, état général bon. A la fin du quatrième jour, nouvelle ascension de la température; l'enfant tousse. Le cinquième jour, pansement; rien d'anormal du côté de la plaie. A l'examen du thorax, on constate une broncho-pneumonie, étendue à tout le poumon gauche, qui emporte l'enfant, sans souffrance, à la fin du même jour.

A la *Société de chirurgie,* séance du 25 mai, M. Picqué résume les discussions ayant trait à la question des Psychoses opératoires, que son mémoire a soulevées. Puis la question de l'Hystérectomie vaginale va nous retenir toute la fin de la séance. M. Segond a fait 160 hystérectomies vaginales pour fibrômes depuis 1887. Sur ces 160 hystérectomies, il a eu seulement 24 cas de morts imputables à l'état grave des malades. L'hystérectomie vaginale a donc ses indications formelles; d'ailleurs, comme le reconnaît M. Quénu, elle a fait des progrès depuis le dernier Congrès de Chirurgie. M. Segond ne réserve l'opération qu'aux fibrômes ne dépassant pas l'ombilic. M. Quénu indique un peu moins élevée. Dans les contre-indications, M. Quénu insiste sur la rigidité du vagin et la non réductibilité de la tumeur. Il est certains vagins, par étroitesse, chez les vierges, ou par sclérose chez les vieilles femmes, qui ne permettent pas l'hystérectomie vaginale. Une contre-indication formelle peut tenir à ce que l'on a affaire à une tumeur fibreuse unique ou à des tumeurs fibreuses multiples. Il y a une différence de difficultés considérable les dernières étant beaucoup plus difficiles.

Au point de vue de l'opération en elle-même, M. Segond fait toujours l'hémostase préventive des ligaments larges, contrairement à ce que fait M. Quénu.

Contrairement encore à ce que fait M. Quénu, M. Segond morcelle l'utérus. Il faut, comme le voulait Péan, morceler pour réduire le volume de l'utérus, quelle que soit l'incision que l'on fasse ; et cette incision sera ce qu'elle peut être dans la plupart des cas. L'orateur fait le pincement des utérines ; il se débarrasse du col, puis, arrivé sur le corps utérin bourré de fibrômes, il le morcelle dans tous les sens où il peut agir, jusqu'à ce que le volume soit suffisamment réduit pour venir sortir en s'incurvant à la vulve.

M. Reynier pense que l'hystérectomie vaginale est moins dangereuse que l'hystérectomie abdominale. Cependant, dans les gros fibrômes, l'opération par la voie vaginale devient beaucoup plus longue, plus difficile, et, par suite, plus dangereuse ; aussi, préfère-t-il, dans ce cas, l'hystérectomie abdominale totale.

M. Pozzi se range à l'opinion de M. Segond au point de vue des indications de l'hystérectomie vaginale, et il n'admet comme limite que l'ombilie. Quant au placement des pinces, si l'utérus s'abaisse facilement, il ne fait pas la forcipressure inférieure ; dans le cas contraire, et surtout si le col utérin est long, il fait la forcipressure préalable des utérines.

M. Tuffier présente quelques radiographies, notamment sur un *Kyste hydatique du poumon.*

M. Picqué présente une *épingle à cheveux extraite de la vessie.*

A l'*Académie de Médecine,* séance du 7 juin, M. Panas lit son rapport sur le travail de M. Jonnesco (de Bucarest) intitulé : Résection du sympathique cervical dans le traitement du glancôme. Les résultats obtenus sont trop récents pour qu'on puisse se prononcer d'une façon for-

melle en faveur d'une opération aussi importante ; néanmoins il faut féliciter M. Jonnesco de son heureuse tentative.

M. Delbet présente des moules représentant une déformation singulière et peu connue du poignet. La main est disposée comme s'il existait une luxation du carpe en avant. La lésion principale consiste dans une incurvation du radius, incurvation ayant donné lieu secondairement à cette pseudo-luxation. Le traitement consiste à pratiquer l'ostestomie du radius.

A la *Société de Médecine et de Chirurgie*, dans la séance du 26 mai, M. Ducor a traité de la responsabilité professionnelle du médecin devant la justice. La responsabilité professionnelle est à considérer au double point de vue du médecin traduit devant un juge pour un acte de sa profession et du médecin appelé comme expert. Le fonctionnement des expertises a besoin de réformes. D'accord avec MM. Brouardel, Drioux, Cruppi, nous devons faire aboutir nos revendications sur les bases suivantes : 1° assurer la plus grande compétence et la plus grande indépendance des experts élevant le niveau des études médico-légales ; 2° constitue l'expertise contradictoire dès le début de l'instruction. De cette façon on ne verrait pas se renouveler le scandale de l'arrestation préventive d'un médecin poursuivipour un accident professionnel. A la même Société, M. Ozenne, a communiqué en ce qui concerne les psychoses par les opérations l'observation d'une femme de 48 ans qui, à la suite de l'ablation d'un sarcome du sein, fut prise de délire et d'agitation considérables ; ces accidents persistèrent près d'un mois. Un an plus tard des symptômes de folie nécessitèrent l'internement de la malade. Trois ans avant l'opération, cette femme avait présenté des accidents du même genre.

C'est là un rappel de psychose. M. Ozenne insiste sur ce point que l'analyse des observations, dans la grande majorité des cas, prouve qu'il y a toujours des antécédents personnels ou héréditaires psychiques, l'opération n'agit alors que comme cause rationnelles. Ces considérations sont importantes puisque la décision opératoire peut leur être subordonnée.

[A. P. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX

Considérations sur la nature de la paralysie générale ; par Coulon (E.). — Paris, 1896, Charaire et Cie, in-8, 102 p.

L'auteur s'est efforcé d'apporter un peu de clarté dans la question si controversée des causes de la paralysie générale et de la véritable nature de cette affection. Suivant un plan méthodique, et une logique indiscutable, l'auteur envisage tout d'abord l'anatomie pathologique : il était légitime, en effet, de bien s'entendre sur la signification des lésions de la paralysie générale avant d'en rechercher la cause. C'est précisément cette cause, ou plutôt ces causes, que l'auteur envisage dans la seconde partie de son travail. Puis, jetant un coup d'œil en arrière, il considère, dans la troisième partie, la cellule nerveuse, le neurône, dans ses rapports physiologiques et pathologiques avec l'organisme et, suivant en cela l'exemple de M. le professeur Joffroy, l'auteur s'efforce de montrer que la pathologie mentale n'est qu'un chapitre de la pathologie nerveuse. Enfin, passant en revue les diverses théories pathogéniques émises en vue d'expliquer le phénomène inflammatoire qui caractérise la paralysie générale, il accorde aux divers groupes de causes : intoxications, auto-intoxications, infections, un certain développement, consacrant nos dernières pages aux exigences des idées du jour qui tendent de plus en plus à étendre le domaine des maladies infectieuses.

Les Hydrocéphalies ; par D'Astros (L.). — Paris, 1898, Steinheil, in-8, 336 p., 8 fig.

Dans le traité complet sur l'hydrocéphalie qui nous est présenté, tous les problèmes relatifs à cette affection sont établis d'une façon systématique et résolus souvent à la lumière d'une expérience et d'une logique absolues. Après une définition très nette du sujet, l'auteur étudie le cerveau hydrocéphale et le crâne hydrocéphale, et nous met ainsi en main le corps du délit. Il décrit alors les symptômes, la marche, l'évolution de l'affection. La question des hydrocéphalies congénitales, celle de l'hydrocéphalie des dégénérés, celle des hydrocéphalies aiguës, sont ensuite abordées et traitées avec tous les développements qu'elles comportent. Enfin les rapports entre le rachitisme et l'hydrocéphalie, la méningite séreuse, les hydrocéphalies chroniques symptômatiques, les rapports entre la tuberculose et l'hydrocéphalie, les hydrocéphalies hérédo-syphilitiques, l'hydrocéphalie externe, constituent autant de questions non moins intéressantes et traitées d'une façon magistrale. Le diagnostic et le traitement des hydrocéphalies terminent cet ouvrage si bien compris et qui fait honneur au médecin des hôpitaux de Marseille.

Le Cancer *(Epithéliome, Carcinome, Sarcome)* : Maladie infectieuse a Sporozoaires *(Formes microbiennes et cycliques)* ; par Bosc (F.-J.). — Paris, 1898, Carré et Naud, in-8°, 264 p., 34 fig., 11 pl.

Le cancer, d'après l'auteur, est une maladie parasitaire dont on trouve la cause dans le monde extérieur ; les formes parasitaires décrites dans chaque cancer représentent des stades d'évolution et des cycles évolutifs multiples d'une espèce de sporozoaire. Telle est à la fois la thèse et la conclusion que soutient l'auteur, avec un talent remarquable, dans cet ouvrage. Pour cela, il fallait d'abord prouver l'existence, dans le cancer, de ces parasites, les classer ensuite dans un cadre normal, où on puisse les étudier ; c'est ce qu'a fait l'auteur dans la première partie de son livre intitulée : Morphologie et Biologie. Ce n'est pas tout. Pour démontrer, d'une façon péremptoire, que le cancer se comportait comme une maladie parasitaire, il fallait prouver que le cancer était inoculable, puis, une fois l'inoculation faite, étudier la façon dont s'organiserait la tumeur créée par cette inoculation même. L'auteur a fait des inoculations, il a étudié l'histogénèse du cancer, et il décrit les résultats de ses recherches dans la deuxième et troisième partie de son volume intitulées : Pathogénie, Histogénèse. Enfin, la nature parasitaire une fois reconnue, l'étude de la prophylaxie s'imposait : l'auteur l'a faite d'une

façon magistrale. En somme cet ouvrage, conçu comme nous l'avons indiqué, suivant le plan que nous avons décrit, est le plaidoyer le plus décisif et le plus convaincant de la théorie parasitaire du cancer que nous connaissions.

Troubles oculaires à la suite d'une Hystérectomie, par BERGER (E.).— *Archives d'Ophtalmologie,* août 1897.

L'auteur nous communique l'observation tout à fait intéressante d'une femme de 34 ans atteinte de métrite chronique et de troubles nerveux, reconnus de nature hystérique. Un gynécologiste éminent, consulté par la malade, lui conseilla l'hystérectomie comme devant la débarrasser de ses souffrances locales et de ses troubles nerveux. La myopie, dont elle se plaignait avant l'opération, s'accentua ensuite dans de fortes proportions, mais, de plus, elle éprouvait des souffrances qu'elle ne connaissait pas auparavant: de la lourdeur dans les paupières, survenant surtout dans la soirée; la lumière la gênait; enfin, l'examen fait par l'auteur lui révéla l'existence de la kopiopie hystérique. Bref, l'opération qui avait été pratiquée dans le but de guérir l'état nerveux de la malade, n'avait eu pour résultat que d'aggraver cet état nerveux. Ainsi se trouve rectifiée l'illusion à laquelle on s'adonne encore fréquemment, lorsqu'on admet qu'une opération pratiquée sur les organes génétaux, chez la femme, la guérirait de son hystérie. Mais la déduction pratique à tirer de cette remarquable observation, c'est qu'il faut toujours rechercher avec soin l'hystérie et la neurasthénie dans les troubles oculaires survenus dans une maladie générale.

Leçons de physiologie générale et comparée, faites à la Faculté des sciences ; par Raphaël DUBOIS, professeur à l'Université de Lyon. — I. *Généralités sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux.* II. *Biophotogénèse ou production des radiations lumineuses et chimiques par les êtres vivants.* — 1 volume in-8° raisin de XII-534 pages, avec 221 figures dans le texte et deux planches hors texte. Georges CARRÉ et Cie. NAUD, éditeurs, Paris, 1898.

Dans ce premier volume de ses *Leçons de Physiologie*, l'auteur a fait non seulement un exposé à la fois clair et succint des problèmes intéressant le plus vivement, à l'heure actuelle, les biologistes, mais en outre, il a apporté une grande quantité de documents tirés de ses recherches personnelles, ainsi que des vues originales qui en font un ouvrage tout différent de ceux qui jusqu'à ce jour ont traité de la physiologie. Le professeur R. Dubois considère les êtres vivants comme des transformateurs d'énergie, énergie puisée à deux sources distinctes qui sont, d'une part, l'hérédité (d'où les expressions d'énergie évolutrice ou ancestrale employées par l'auteur), et, d'autre part, le milieu ambiant. L'énergie ensuite transmise aux descendants et restituée au milieu cosmique sous différentes formes, dont les plus banales nous sont connues : lumière, radiations chimiques, électricité, son mouvement proprement dit. C'est cette énergie extériorée par les organismes dont M. R. Dubois commence l'étude complète dans la seconde partie de son volume, consacrée à la biophotogénèse ou production des radiatons lumineuses et chimiques par les animaux et par les les végétaux Les recherches si nombreuses et si originales de l'auteur sur cet important chapitre de la physiologie générale sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'intérêt qu'il présente : il convient seulement d'ajouter qu'il renferme la solution définitive du problème du mécanisme intime de la biophotogénèse, si longtemps poursuivi sans succès par un nombre considérable d'observations et d'expérimentations.

L'ouvrage de M. Raphaël Dubois comprend deux parties: I. Phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux. II. Biophotogénèse ou production de la lumière par les êtres vivants. — Au début de la première partie l'auteur précise le rôle de la Physiologie dans l'étude des phénomènes biologiques. Il rappelle en quelques page les théories qui, jusqu'au milieu de ce siècle, partagèrent les Ecoles au sujet de l'interprétation exacte de la Matière et de la Vie. Force et Matière constituent en dernière analyse la Nature ; quand à l'élément unique, fondamental, principe de toutes choses, ce sera le « proteon » et plus spécialement le « bioproteon » puisque la Physiologie ne s'occupe que des êtres vivants. L'historique de la Physiologie ainsi établi et les bases de la vie ainsi posée, l'auteur entreprend l'examen critique des phénomèmes de la vie communs aux animaux et aux végétaux manifestés dans leurs fonctions de nutrition, de relation et de reproduction. Dans un style brillant et coloré, M. Raphaël Dubois développe et met en lumière le véritable rôle de la Physiologie, science distincte et non plus confondue comme autrefois avec la Zoogie dont elle s'est désormais affranchie. Ce livre est pour beaucoup de chapitres un exposé des travaux personnels de l'auteur dont l'autorité s'affirme à chaque pas dans la discussion méthodique des faits autant que dans la critique des doctrines qui en découlent. La Science et la Philosophie vont de pair dans ce brillant ouvrage, empreintes toutes deux de la même rigueur et de la même précision. C'est principalement dans la seconde partie que l'auteur se montre puissant logicien et subtile expérimentateur. L'analyse de la fonction photogénique chez le Pyrophore constitue un admirable travail de recherche aux déduction étrangement suggestives. Partout en somme se révèle cette inquiétude de l'interprétation qui est comme la distinctive du savant devant l'autorité du fait expérimental. L'étudiant puisera dans les « Leçons de Physiologie » l'enseignement qui lui est nécessaire en même temps que le choix judicieux qui a été fait des 221 figures explicatives deviendra son guide le plus précieux. Le physiologiste appréciera les travaux originaux de l'auteur en cette matière et le philosophe y trouvera l'exposé et la solution des problèmes élevés dont les données lui sont déjà familières.

[I. B. S.].

THÉRAPEUTIQUE

Les eaux chlorurées sodiques dans les maladies des enfants.

« Les chlorurées sodiques sont, sans contredit, les eaux « les plus employées chez les enfants. » (Dr PERIER : *Les stations médicales dans les maladies des enfants.*) Elles

possèdent, à un degré plus élevé, tous les avantages du *bain de mer*, sans présenter aucun de ses inconvénients.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le bain de mer, ou, plus exactement, la *cure marine* ne convient ni chez les tout jeunes enfants, ni chez ceux qui sont trop débiles ou trop débilités, ou quelque peu nerveux (J. Simon).

Au contraire, les stations salines du type *la Mouillère* (Besançon), *Salies, Briscous*, avec leurs eaux-mères et leurs eaux salées naturelles 8 à 10 fois plus chlorurées que l'eau de la mer, permettent d'obtenir, avec une graduation facile qui répond à toutes les indications, des effets autrement sûrs, variés et puissants. Elles sont, par excellence, des stations d'enfants : non pas qu'elles ne réclament que des maladies d'enfants; mais presque toutes les maladies d'enfants se réclament d'elles.

Que l'on y réfléchisse, en effet, le traitement hydrothermo-minéral, en dehors des affections chroniques (si rares chez les enfants), convient surtout dans les diathèses, dans les manifestations et les « états généraux » qui s'y rattachent. Or, ces diathèses — l'herpétique voyant son domaine se réduire tous les jours — se réduisent à peu près à deux : l'arthritique et la scrofulo-lymphatique.

Les récents travaux du professeur A. Robin ont établi l'efficacité des *chlorurées sodiques* contre la diathèse arthritique; quant au lymphatisme et à la scrofule, le traitement salin en a constitué, de tout temps pourrait-on dire (Bazin, Durand-Fardel, Gubler, Dujardin-Beaumetz, Egasse et Guyenot), le traitement « de choix » et en quelque sorte « spécifique ». Opinion confirmée au cours des dernières discussions de la Société d'Hydrologie. (Séances des 21 mars et 4 avril 1893.)

Ainsi *la Mouillère* réclame, en premier lieu, tous les petits malades — ils sont légion à notre époque — atteints de lymphatisme ou de scrofulose, à quelque degré que ce soit et quelles qu'en soient les manifestations ni nombreuses et si variées, directes ou indirectes, précoces ou tardives, superficielles ou profondes (gourmes, eczémas impétigineux; coryzas, amygdalites ou bronchites à répétition; conjonctivites, blépharites, kératites et otites strumeuses; engorgements glandulaires; adénites suppurées; abcès froids; tumeurs blanches; mal de Pott, etc.).

Par leur action stimulante, tonique et reconstituante, les eaux salées et les eaux-mères de *la Mouillère* sont précieuses encore dans le rachitisme et dans l'ostéomalacie; dans une foule d' « états généraux » caractérisés par une nutrition alanguie ou insuffisante : débilités congénitales ou acquises, convalescences, épuisements; asthénie nerveuse; anémie et chloro-anémie, avec ou sans troubles nerveux, avec ou sans irrégularités menstruelles (puberté); enfin, dans la chorée chronique et dans la paralysie infantile.

Dr P. Darthes.

VARIÉTÉS

Le Président de la République à la Maternité de Paris.

Le président de la République a visité la semaine dernière l'*Hôpital de la Maternité*, boulevard de Port-Royal. M. Félix Faure à été reçu à l'entrée de la Maternité par MM. de Selves, préfet de la Seine, Napias, directeur de l'Assistance publique, Navarre, président du Conseil municipal de Paris, Dubois, président du Conseil général de la Seine, Félix Voisin, président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, L'Huillier, directeur de la Maternité, Ranson et Lucipia, conseillers municipaux. Le président a parcouru en détail les salles de l'établissement. Il s'est arrêté auprès des femmes dont la situation est particulièrement digne d'intérêt, s'entretenant de leurs désirs, de leurs besoins. Le président de la République a conféré à ce sujet avec le directeur de l'Assistance publique et les présidents du Conseil municipal et du Conseil général. Il leur a demandé d'étudier le moyen de donner aux personnes indigentes en traitement, en dehors des allocations en argent, la tranquillité d'esprit nécessaire en assurant l'existence des êtres qui leur sont chers. Le président a terminé sa visite de la Maternité par la salle réservée aux couveuses d'enfants venus avant terme. Il a ensuite réuni dans l'amphithéâtre les personnels des deux établissements pour les remercier, au nom des malades, de leur zèle et de leur dévouement. Avant de partir, le président a chargé M. Le Gall de remettre, en son nom, au directeur de la Maternité, une somme de 500 francs pour « secours de sortie » à accorder aux femmes nécessiteuses.

Les Étudiants des Universités en 1898.

Les écoles de médecine comptent un grand nombre d'étudiantes : 399, sur un total de 8,064; 168 étudiantes et 734 étudiants sont étrangers. Les sciences sont étudiées par 3,497 jeunes gens, sur lesquels 80 femmes et 161 étrangers. Les écoles de pharmacie comptent : 2,817 Français et 50 Françaises, 27 étrangers et 3 étrangères. En dehors des universités, les écoles de médecine extra-légales et les écoles d'Alger sont respectivement fréquentées par 949 (70 femmes) et 763 (24 femmes) jeunes gens.

Cette population scolaire se répartit géographiquement ainsi qu'il suit : Paris est habité par 11,647 étudiants et 400 étudiantes; c'est près de la moitié du chiffre total de toute la France. Étudiant la médecine, 3,971; les sciences, 1,273; les lettres, 1,697; la pharmacie, 1,401.

Lyon a la population scolaire la plus importante, après Paris. Ses 2,335 étudiants fréquentent surtout l'école de médecine (1,106, dont 33 femmes), celle de droit (436), la Faculté des sciences (321, dont 5 femmes), l'école de pharmacie (272, dont 1 femme), 177 jeunes gens et 23 jeunes femmes y étudient les lettres.

En troisième rang vient Bordeaux : 2,144 étudiants dont 773 pour le droit, 737 pour la médecine, 224 pour les sciences, 153 pour les lettres, 257 pour la pharmacie. Sur le chiffre total, on compte seulement 29 femmes.

Toulouse, Montpellier, Lille, Rennes, Nancy sont habitées chacune par plus de 1,000 étudiants. On compte : à Toulouse 12 femmes (sur 1,885), à Montpellier 83 (sur 1,496), à Lille 18 (sur 1,354), à Rennes 23 (sur 1,063), à Nancy 38 (sur 1,001).

Les autres villes universitaires comptent: Aix-Marseille 849 étudiants, Poitiers 764, Dijon 604, Caen 598, Grenoble 476, Besançon 197.

L'Assainissement de Marseille.

On se souvient de l'accueil fait par le Conseil d'État à une partie des prescriptions par lesquelles le préfet de la Seine a tenté d'assurer à Paris l'application du système du tout-à-l'égout. La haute assemblée a annulé coup sur coup, en 1896 et en 1897 deux arrêtés préfectoraux qui avaient trop minutieusement décrit les mesures auxquelles les propriétaires devaient se soumettre. Une mésaventure analogue vient d'arriver au maire de Marseille au sujet d'un arrêté pris par lui en exécution de la loi du 24 juillet 1891 sur l'assainissement de la ville. Si la jurisprudence du Conseil d'État permet bien à un maire de prendre des mesures générales, elle ne l'autorise pas en effet à déterminer à l'avance l'importance des travaux à exécuter, ni à imposer aux propriétaires un moyen obligatoire alors qu'il peut en exister d'autres, également efficaces, d'atteindre le but que l'administration se propose. L'autorité municipale ne saurait sans excès de pouvoir aggraver les obligations des propriétaires et, tout en leur prescrivant des travaux dispendieux, leur enlever toute initiative et toute liberté de choix en ce qui concerne les voies et moyens.
C'est ainsi que le Conseil d'État a déclaré que l'administration ne pouvait fixer uniformément, à Marseille, le nombre des cabinets d'aisances qui devraient être établis dans chaque maison, imposer l'usage des eaux de la ville à ceux qui en auraient d'autres à leur disposition, ni ordonner le comblement des fosses après leur désinfection. En outre, il a été décidé que, si le maire avait bien le droit de prescrire, pour l'établissement des tuyaux d'évacuation et des siphons, l'emploi de matériaux imperméables, il ne pouvait pas, par exemple, subordonner, comme il l'a fait, l'emploi de la fonte à l'autorisation de l'administration, etc. L'arrêté du maire de Marseille pour l'application du tout-à-l'égout a donc été en partie annulé.

Les Mangeurs de Hannetons.

M. H. de Varigny a cité, à nouveau, dans un article récent, le cas d'un ancien représentant du peuple, le Dr Gastier, qui, d'après Brahma, faisait ses délices de *hannetons crus*.

Cela n'a rien d'extraordinaire et nous connaissons d'autres faits analogues. Nous citerons en particulier celui d'un de nos anciens condisciples du Lycée de la Roche-sur-Yon, qui de 1870 à 1880, s'était acquis dans le lycée où nous avons fait — hélas! — nos études classiques, une juste célébrité pour son amour du hanneton frais.! A chaque promenade du jeudi ou du dimanche, en la saison propice, il en croquait à belles dents, jusqu'à satiété, devant tous ses camarades ébahis. Plusieurs tentèrent de l'imiter et ne s'en portèrent pas plus mal. A titre de document d'ordre psychologique, nous ajouterons que ce « *mélolontophage* » est aujourd'hui un fonctionnaire idéal. — On change à tout âge. M. B.

Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pædiatrie

2e Session, Marseille, 8 octobre 1898.

Les questions mises d'avance à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° Section de Gynécologie (président M. le Dr Pozzi). *Diagnostic et traitement des grossesses extra-utérines*, rapporteur M. le Dr P. Segond, professeur agrégé de l'Université de Paris (sera discuté, sections réunies). — 2° Section d'Obstétrique (président M. le professeur Pinard). *Des auto-intoxications gravidiques*, rapporteurs MM. les Drs Bouffe de Saint-Blaize, chef de clinique de la Faculté de Paris, et Fieux, chef de clinique de la Faculté de Bordeaux (sera discuté, sections réunies). — 3° Section de Pædiatrie (président M. le Dr A. Broca). — *a)* Questions discutées, Sections réunies : Chirurgie : *Des hernies abdominales congénitales*, rapporteur M. le Dr Delanglade, professeur suppléant à l'Ecole de médecine de Marseille. Médecine : *Des associations microbiennesdans la diphthérie*, rapporteur M. le Dr Méry, médecin des hôpitaux de Paris. — *b)* Questions discutées. Section spéciale : *La dyspepsie des collégiens*, rapporteur M. le Dr P. Le Gendre, médecin des hôpitaux de Paris. — *Traitement des cardiopathies infantiles*, rapporteur M. le Dr Weill, médecin des hôpitaux de Lyon. — *Les purpuras de l'enfance*, rapporteur M. le Dr Léon Perrin (de Marseille). — *Les diplégies de l'enfance*, rapporteur M. le Dr Oddo, médecin des hôpitaux de Marseille. — *Les colites de l'enfance*, rapporteur M. le Dr L. Guinon, médecin des hôpitaux de Paris. — *Traitement du pied bot paralytique*, rapporteur, M. le Dr Z. Métaxas (de Marseille).

Les rapports sur les questions proposées par le Congrès seront imprimés et distribués aux membres adhérents dans la 1re quinzaine du mois d'août. Les membres qui voudraient faire quelques communications sont instamment priés d'en envoyer le titre au secrétariat avant cette époque, pour que ces communications soient mentionnées dans le programme des séances qui sera envoyé aux participants avant l'ouverture du Congrès.

NÉCROLOGIE

Lord Playfair (de Londres).

Lord Playfair, dont la mort est annoncée de Londres, était un savant distingué et un politique éminent. Né en 1819 à Meerut, au Bengale, où son père était inspecteur général des hôpitaux, il fit ses études à l'université de Saint-Andrew's puis à Giessen, dans la Hesse, sous le professeur Liebig. Il professa de 1843 à 1869 la chimie organique à Manchester, puis à Edimbourg, remplissant en même temps différentes fonctions officielles comme hygiéniste, inspecteur de musées et d'écoles, commissaire à des expositions, etc. En 1868, les universités d'Edimbourg et de Saint-Andrew's l'élurent pour leur député à la Chambre des communes; il les représenta pendant dix-sept ans, siégeant avec les libéraux. Il fut même ministre des postes, dans la première administration Gladstone, de 1873 (année où il fut créé conseiller privé) jusqu'en 1874; en 1878 le prince de Galles le chargea de présider le comité des finances de la section britannique à l'Exposition de Paris. Après les élections générales de 1880, il fut nommé *chairman of Ways and Means* et vice-président de la Chambre basse; il devint ministre de l'instruction publique lors du retour de Gladstone au pouvoir, en 1886, et il continua d'être député de South-Leeds (circonscription qui l'avait adopté en 1885)

jusqu'à son élévation à la pairie en 1892. Le très honorable Lyon Playfair, baron Playfair de Saint-Andrew's, était membre d'un grand nombre de sociétés savantes et décoré de plusieurs ordres anglais et étrangers. Il avait été élevé, notamment, au rang de commandeur de la Légion d'honneur. Essentiellement polygraphe, il publia beaucoup de mémoires et d'essais sur des *questions d'hygiène*, de politique et d'économie politique. En collaboration avec Gregory, il donna une édition anglaise de la *Chimie dans ses applications à l'agriculture et à la physiologie*, de son maître Liebig.

Nouvelles et Faits divers

Facultés de Médecine. — Le *concours d'agrégation* s'est terminé par les nominations suivantes : *Chirurgie :* Paris : MM. Legueu, Mauclaire et Faure. — Bordeaux : M. Chavannaz. — Lille : M. Gaudier. — Lyon : MM. Nové-Josserand et Bérard. — Montpellier : M. Imbert. — Nancy : M. P. André. — Toulouse : MM. Cestan et Bauby. — *Accouchements :* Paris : MM. Lepage et Wallich. — Bordeaux : M. Fieux. — Toulouse : M. Audebert.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgie* (2e concours de 1898). — Sujet de la composition écrite : *Portion membraneuse de l'urèthre; ruptures traumatiques de l'urèthre.*

Hôpital Saint-Joseph à Paris. — *Concours d'internat.* Le lundi 27 juin prochain, il sera ouvert à l'hôpital Saint-Joseph rue Pierre Larousse, 7, à Paris, un concours pour la nomination à quatre places d'internes titulaires et à plusieurs places d'internes provisoires. Pour les renseignements s'adresser 293, boulevard Saint-Germain, à l'*Agence de la Presse scientifique.*

L'Assistance publique au Conseil municipal de Paris. — Dans la séance du 1er juin, M. Navarre a fait l'éloge de M. Peyron, ancien directeur de l'Assistance publique, et souhaité la bienvenue à son successeur, M. le Dr Napias : « Pendant treize années, dit-il, M. Peyron s'est consacré avec passion aux fonctions délicates qui lui étaient confiées. Il a apporté dans son administration ses brillantes qualités du cœur qui savaient, le cas échéant, faire fléchir les règlements inexorables devant les droits imprescriptibles de l'humanité. Qu'il reçoive l'expression cordiale des sympathies de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre et dont il a été un des plus fidèles collaborateurs. — Je souhaite la bienvenue à son successeur, M. Napias. Il verra qu'en dépit des divergences de doctrine nous nous retrouvons tous d'accord et prêts à tous les sacrifices quand il s'agit de venir en aide aux malheureux. »

Le Conseil municipal de Paris au Congrès d'Hygiène de Madrid. — Le Conseil municipal de Paris avait délégué plusieurs de ses membres au Congrès d'Hygiène et de Démographie de Madrid. Ce congrès, bien qu'ayant eu lieu au milieu de circonstances graves pour la patrie espagnole, n'en a pas moins été très intéressant, et les délégués de Paris y ont été accueillis avec la plus grande cordialité. M. Navarre a adressé le 1er juin 1898, au nom du Conseil, les remerciements de la Ville de Paris à la municipalité de Madrid et au peuple espagnol.

L'Antisémitisme dans les hôpitaux de Paris.— Un de nos confrères a raconté que la discorde régnait à l'hôpital Tenon et que les querelles antisémites y prenaient une violence particulière. La direction de l'hôpital affirme que cette information est complètement inexacte ; si les internes discutent entre eux, dans leur salle de garde, jamais ces discussions n'ont pris un caractère inquiétant. On discute partout, aujourd'hui, ces questions. Lorsqu'on les agite à l'hôpital, c'est avec calme et sans que jamais le service ait à souffrir, sans même que les malades s'en aperçoivent. Le calme et l'union sont absolus. Quant au bruit de « grève d'externes », la direction de l'hôpital Tenon le dément encore. Deux externes furent souffrants, il est vrai ; mais leur camarades firent leur travail, assurèrent leur service et l'administration n'a reçu aucune plainte contre quelque infirmière ou quelque interne que ce soit. Donc, tout marche régulièrement à Tenon.

Un hommage à M. Grimaux. — A la suite de la mise à la retraite d'office de M. Grimaux, professeur à l'Ecole polytechnique, les co-témoins de l'honorable savant ont, sur la proposition de M. Louis Havet, résolu de lui offrir un objet d'art. Un bronze, la *Pensée*, de Chapu a été acheté. C'est ce bronze qui a été remis à M. Grimaux, qui a remercié en ces termes : « Au moment de ma mise à la retraite, un ami de province m'écrivit pour me faire part de son affliction. Je lui répondis : « Ce n'est pas l'affliction qu'il faut éprouver, c'est la joie. » N'est-ce pas un bonheur, en effet, d'être sacrifié pour la cause de la justice et de la vérité ? »

Ecole de Médecine d'Angers. — Par arrêté ministériel, sont et demeurent rapportées les dispositions de l'arrêté du 25 octobre 1897, fixant l'ouverture d'un concours pour l'emploi de chef des travaux de médecine opératoire à ladite Ecole.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le concours d'oculiste-adjoint s'est terminé par les propositions suivantes : 1° M. Cabannes ; 2° M. Fromaget.

Hôpitaux de Saint-Ouen (Seine). — M. Geleeds, membre de la commission administrative de l'hospice de Saint-Ouen, est relevé de ses fonctions.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Par décret, il est créé à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux une chaire de chimie biologique (fondation de l'université de Bordeaux). M. Denigès, chargé d'un cours complémentaire de chimie à la Faculté de médecine de Bordeaux, est nommé professeur de chimie biologique à cette Faculté.

Ecole de Médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 7 novembre 1898, devant la Faculté de Médecine de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Dijon.

Ecole de médecine de Grenoble. — M. Labatut (Prosper-Marius), licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, est institué suppléant des chaires de physique et de chimie.

M. le Dr Donnet (René-Adrien) est institué chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Carrière, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, des fonctions de chef du laboratoire des cliniques.

Ecole de Médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 7 novembre 1898, pour l'emploi de chef des travaux de physique et de chimie.

Ecole de Médecine de Marseille. — Sont nommés chefs de clinique : MM. les Drs Reynès *(clinique chirurgicale)*; François *(clinique médicale)*. — Un concours s'ouvrira, le 10 novembre 1898, devant la Faculté de Médecine de Montpellier, pour deux emplois de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de Médecine de Marseille.

Ecole de médecine et de pharmacie de Nantes. — Par arrêté du 27 avril 1898, M. le ministre de l'instruction publique a décidé qu'un concours serait ouvert le 7 novembre 1898 devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris pour un emploi de professeur suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Ecole de médecine de Poitiers. — M. Berland est prorogé dans ses fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie. — M. le Dr Crespin (Marie-Louis-Joseph) est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales. — M. le Dr Fage est chargé d'un cours d'histologie pendant la durée du congé accordé, sur sa demande et pour raisonsde santé, à M. Manquat, professeur d'histologie. — M. Decamp est prorogé dans ses fonctions de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales. — M. le Dr Martin est chargé des fonctions de chef des travaux de médecine opératoier. — M. Malapart, pharmacien de première classe, est institué chef des travaux de physique et de chimie.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Le conseil municipal de Toulouse, désireux de favoriser la prospérité de l'université de Toulouse, a voté une somme annuelle de 5,000 francs, qui s'ajoutera au crédit déjà voté de 290,000 francs, jusqu'à la prise en charge de la faculté de médecine par l'Etat ; il a été émis ensuite le vœu qu'en raison de la prospérité toujours croissante de cette faculté et des sacrifices que fait la ville, l'Etat la prenne à sa charge dans le plus bref délai possible.

Ecole de Médecine d'Alger. — Un concours s'ouvrira, le 10 novembre 1898, pour l'emploi de chef des travaux de physique et de chimie.

Visite du Président de la République aux Hôpitaux de Saint-Etienne. — M. Félix Faure est allé visiter les hôpitaux de la Charité, où il a vu les infirmes et les incurables ; puis les Enfants assistés, auxquels il a offert une promenade à la campagne agrémentée d'un goûter l'Hôtel-Dieu, antique et insalubre bâtisse qui sera bientôt évacuée et où il a remis des médailles d'argent à Mme Besson, directrice de l'hospice du Calvaire, à sœur Antoinette, supérieure de la Charité, à sœur Eudoxie, supérieure de l'Hôtel-Dieu, et des médailles de bronze à sœur Sophie, supérieure de l'hospice des mines du Soleil, à sœur Antoinette et à sœur Julie, infirmières à l'Hôtel-Dieu. Dans quelques mois, les malades seront tous transportés au nouvel hôpital de Bellevue, dans la banlieue de Saint-Etienne, hôpital modèle, bâtie dans les meilleures conditions d'hygiène,que le président de la République, pour terminer son après-midi, a inauguré. A l'occasion de l'inauguration du nouvel hospice, M. Lamaizière, architecte, a été décoré de la Légion d'honneur.

Récompenses. — Des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes ci-après désignées, en récompense du dévouement dont elles ont fait preuve au cours de diverses épidémies : *Médaille d'or :* M. Gillot (interne provisoire à l'hôpital civil de Mustapha. — *Médaille de bronze :* M. le Dr Masqueray (d'Auffay).

Distinctions honorifiques. — Est nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. le Dr Fleury, vice-président du conseil d'hygiène de Saint-Etienne.

M. le Dr Chappet père, médecin honoraire des hôpitaux de Lyon, président de l'Association des médecins du Rhône, est nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Inspectorat des enfants assistés. — Par arrêtés ministériels, M. Gruhier, directeur de l'asile public d'aliénés de Montdevergues (Vaucluse), est nommé inspecteur du service des enfants assistés de la Seine, par permutation avec M. Raoul. M. Jalabert, ancien sous-préfet, ancien directeur de l'asile public d'aliénés de Clermont (Oise), est nommé, par permutation avec M. Gruhier, inspecteur des enfants assistés de la Seine.

Exercice de la Pharmacie. — Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs d'académie la circulaire suivante : Aux termes de la loi du 19 avril 1898, les pharmaciens de 2e classe ont le droit d'exercer désormais sur tout le territoire de la République. En conséquence les aspirants à ce titre n'auront plus à déclarer, comme précédemment, le département dans lequel ils se proposent d'exercer, et mention de ce département ne sera plus faite sur leur diplôme.

Congrès de la Tuberculose. — Nous rappelons que le Congrès pour l'étude de la tuberculose aura lieu à Paris, le 27 juillet prochain, sous la présidence du professeur Nocard, d'Alfort. On y discutera en particulier le diagnostic précoce et le traitement de la phtisie par les rayons X ; la prophylaxie de la tuberculose humaine et animale par les mesures hygiéniques ; le traitement de la phtisie dans les sanatoria ; la phtisie dans l'armée, etc.

Service de santé militaire (Armée active). — Une circulaire du ministre de la guerre, en date du 12 avril 1898, porte que les étudiants en médecine de la classe

de 1894, dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 et appartenant à la disponibilité de l'armée active, seront convoqués en 1898, par ordre d'appels individuels, pour accomplir une période d'exercices de quatre semaines.

Nominations au grade de médecin aide-major de 2e classe (réserve). — MM. les docteurs Arrufat, Aviérinos, Barillon, Batailler, Bordet, Caboche, Calmels, Cola, Décot, Decrette, Fauvet, Frappier, Friteau, Gerest, Gourcon, Hadot, Hauser, Joulia, Jusseaume, Labatt de Lambert, Lantzenberg, Laurent, Lautier, C.-E. Leblanc, L. Leblanc, M.-H. Leblanc, Lecointre, Leconte, Lemeignen, Lemichez, Lenormand, Léon, Lepelletier, Le Tellier, Lévis, Lévy, Lozé, Lyons, Malméjac, Marlier, Massol, Mayet, Mérand, Mercier, Meurisse, A.-M.-B. Michel, J.-P. Michel, L. Michel, Monbernard, Moraux, Mouthon, Mulé, Ombredanne, Oriot, Payot, Peaudecerf, Pichat, Pons, Potel, Pottevin, Poussin, Reure, Robert, Roche, Sassier, Saussol, Schweisguth, Sergent, Simon, Sorel, Tellier, Terrin, Testevuide, Tharreau, Thésée, Thoyer, Thuillié, Tissot, Valay, Verger et Vienne.

Nominations au grade de médecin principal de 2e classe (armée territoriale). — M. Zæpffel, médecin principal de 2e classe de l'armée active, retraité. — *Au grade de médecin-major de 1re classe :* MM. Aubry, Colin, Dardignac, Franck et Maria, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités. — *Au grade de médecin aide-major de 2e classe :* MM. les docteurs Jaboulay, Millermann, Pech, Pigeaud, Rivron, Robert, Sauvage, Semiac, Thirrion, Vandermeersch et Veillon.

Service de santé de la marine. — Le médecin principal Brou-Duclaud est désigné, sur la demande du contre-amiral Pottier, commandant la division navale détachée dans le Levant, pour remplir les fonctions de médecin de division à bord de l'*Amiral-Charner*, en Crète. *Promotions au grade de médecin principal :* M. Féraud. — *Au grade de médecin de 1re classe :* M. Coutier. — *Nominations au grade de médecin principal* (réserve) : M. le Dr Barrallier, médecin principal de la marine, en retraite.

Association française de Chirurgie. — *12e Congrès 17-22 octobre 1898.* — Le 12e Congrès de l'*Association française de Chirurgie* s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le lundi 17 octobre 1898, sous la présidence de M. le professeur Le Dentu, membre de l'Académie de Médecine, chirurgien de l'hôpital Necker.

La séance solennelle d'inauguration du Congrès aura lieu à 2 heures. Deux questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : — 1° *De la Néphrotomie,* MM. Guyon et Albarran, rapporteurs. — 2° *Traitement du goître* (cancer et goître exophthalmique exceptés), M. J. Reverdin, de Genève, rapporteur. MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, pour le 15 août, au plus tard, le titre et les conclusions de leurs communications, au Secrétaire général. Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser à nos bureaux.

Nécrologie. — M. le Dr Henri Chauvel, décédé à Quimper (Finistère.). — Son fils, notre ami, M. le Dr Fernand Chauvel, ancien interne des hôpitaux de Paris, lui succède.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences biologiques, qui sera envoyé 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris,* dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

NEW-YORK MÉDICAL JOURNAL. — Etats-Unis.

Beck (Carl). — **A New operation for Balanic Hypospadias.** — Broch. in-12, de 4 pages. — New-York, 1898.

Bureaux de LA MÉDECINE INFANTILE, 71, avenue d'Antin, Paris.

Pillon. — **Trois cas d'appendicite suppurée chez l'enfant.** — Broch. in-8° de 16 pages. — Paris, 1898.

J.-B. BAILLIÈRE et Fils, éditeurs. — 19, rue Hautefeuille, Paris.

Terson (A.). — **Technique ophtalmologique anesthésie, antisepsie et instruments de chirurgie oculaire.** — Vol. in-8° de 208 pages, avec 93 figures dans le texte. Paris, 1898.

MEDICAL NEWS. — New-York.

Beck (Carl). — **Colles' fracture and the Roentgen-rays.** — Broch. in-12 de 10 pages, avec 4 figures dans le texte. — New-York, 1898.

Boldon Bangs (L.). — **Catheter life, and Some remarks on the etiology of hypertrophy of the prostate gland.** — Broch. in-12 de 21 pages. — New-York, 1898.

CASAMAJO y Ca. — Calle del Correo Viejo, n° 5, Barcelone.

Vargas (Martinez). — **Resultados positivos del Suero antidifterico.** — Broch. in-8° de 40 pages. — Barcelone, 1897.

LABÈQUE, — imprimeur, 11, rue des Carmes, Dax.

Larauza (Albert). — **Clinique thermale de Dax.** — Broch. in-8° de 77 pages. — Dax, 1898.

MONT-LOUIS (G.), — 2, rue Barbançon, Clermont-Ferrand.

Mascarel (Jules). — **Le Code du Buveur d'eau au Mont-Dore.** — Broch. in-12 de 24 pages. — Clermont-Ferrand, 1898.

CHEZ L'AUTEUR. — 60, quai de Bourgogne, Bordeaux.

Marmisse, — **Méthode Brown-Sequard ou Séquardothérapie. Application à la vieillesse, prolongation de la vie.** — *Congrès des Méd. français de Montpellier. 12 avril 1898.* — Broch. in-8° de 148 pages. — Bordeaux, 1898.

GERMAIN et G. GRASSIN, imprimeurs. — 40, rue du Cornet, Angers.

Charier. — **Gouttière platrée silicatée pour immobiliser la hanche dans la coxalgie.** — Broch. in-8° de 16 pages. — Angers, 1898.

DOIN (Octave), éditeur. — 8, place de l'Odéon, Paris.

Benoit du Martouret. — **Traitement médical des pyélites par les bains de vapeurs résineuses sèches de copeaux frais de pin mugho.** — Broch. in-8° de 15 pages. — Paris, 1898.

Moure (E.-J.). — **Sur le traitement des Sinusites (maxillaire excepté).** — Broch. in-8° de 32 pages. — Paris, 1898.

HAYEZ, imprimeur. — 112, rue de Louvain, Bruxelles.

Destrée (E.). — **Influence de l'alcool sur le travail musculaire.** — Broch. de 26 pages, avec 7 fig. dans le texte. — Paris, 1897.

X***. — **Observations médicales et cliniques de thérapeutiques. Service de M. le Professeur Destrée.** — Broch. in-8° de 82 pages, avec 6 figures dans le texte. — Bruxelles, 1898.

HAYEZ, imprimeur de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. — 112, rue de Louvain, Bruxelles.

Malvaz (E.). — **De la putréfaction au point de vue de l'hyhiène publique et de la médecine légale.** — Broch. in-8° de 112 pages. — Bruxelles, 1898.

Gazette Médicale de Paris
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Avis à nos Lecteurs

Pour faciliter à nos lecteurs l'abonnement à la *Gazette Médicale de Paris* et, à titre d'essai, l'Administration du Journal a décidé d'accepter, pour le prix de **Cinq Francs**, des abonnements de Six mois partant du 1er Juillet 1898 et allant jusqu'au 1er Janvier 1899.

A tous nos nouveaux abonnés, pour ces Six mois, nous remettrons de plus, *à titre de Prime d'Abonnement,* la collection complète des Six premiers mois de l'année 1898 de la *Gazette Médicale.*

Pour bénéficier de cette Prime, il est nécessaire d'adresser avant le 1er Octobre 1898 la somme de *Cinq francs* à l'Administration du Journal, 93, Boulevard Saint-Germain, en **timbres-poste** ou en un mandat.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Tout étudiant en médecine, qui enverra à la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, deux exemplaires de sa thèse de doctorat, aura droit *gratis* à un abonnement d'un an, à la seule condition d'en adresser la demande écrite aux bureaux de l'*Institut de Bibliographie*, 93, boulevard Saint-Germain.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

VIENT DE PARAITRE :

Chirurgie de l'Instestin ; par M. JEANNEL, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Toulouse. — Paris, Institut de Bibliographie, 1898. — Vol. de 400 pages, avec 363 fig. dans le texte. — Prix : 10 francs.

C'est une *Chirurgie opératoire* de l'intestin que publie aujourd'hui M. Jeannel; et nous voulons espérer qu'il complétera son œuvre, en nous donnant ultérieurement le complément nécessaire, sous forme d'une *Chirurgie pathologique* du tube intestinal.

Certes, de toutes les chirurgies viscérales, celle de l'intestin est bien une de celles où les plus belles conquêtes aient été faites dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Autant, naguère, le chirurgien redoutait avec trop de raison les interventions intestinales, autant, de nos jours, c'est avec confiance qu'il entreprend sur le tube digestif les opérations les plus hardies et les plus ingénieuses. Et cependant il n'existait encore aucune monographie complète consacrée à l'étude de ces opérations ! Assurément les traités anciens ou récents de médecine opératoire contiennent un chapitre où sont indiqués les principaux points de suture avec leur technique, et où sont plus ou moins décrits l'entérostomie, l'entérorraphie, l'entérectomie, l'entéroanastomose, etc. Assurément aussi nous avions deux petits livres sur les mêmes sujets. Mais en vérité il n'y a, en tout cela, que des ébauches insuffisantes pour instruire le lecteur et former un opérateur. M. Jeannel a voulu combler cette lacune. Fort d'une expérience personnelle acquise dans sa pratique et complétée par la lecture et la mûre analyse de toute la littérature afférente à la question, il a écrit un livre qui, s'il n'est pas sans défauts, a du moins le mérite d'être complet et consciencieux.

La chirurgie de l'estomac, la chirurgie de l'anus et du rectum étaient faites et bien faites; M. Jeannel n'a pas cru devoir les recommencer, et il s'est borné à la chirurgie du duodénum, de l'intestin grêle, de la région iléo-cœcale et des côlons. M. Jeannel ne s'est pas contenté de décrire les différentes opérations et les procédés opératoires, et de formuler les indications de chacune et de chacun. Cédant à ses habitudes professorales, il a critiqué les uns et les autres, donnant sur les questions en litige son opinion motivée. Peut-être quelques esprits chagrins et susceptibles lui reprocheront-ils de parler parfois trop net, et de ne pas émousser les pointes de ses critiques ! Mais ne serait-il pas lui-même en droit de répondre qu'en matière scientifique la vérité ne peut blesser.

[A. P. S.]

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

Paraissant tous les mois

Rédacteur en chef : Dr MARCEL BAUDOUIN

BUREAUX : 93, Boulevard Saint-Germain. — PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »
Prix du numéro	**2 fr.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats, relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés **franco** à M. le RÉDACTEUR EN CHEF-GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Rédacteur en chef-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Fg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.